



SUGE : DES MISSIONS ESSENTIELLES. DES DROITS À CONQUÉRIR !!

RECONNAISSANCE — RÉMUNÉRATION — CONDITIONS DE TRAVAIL — RETRAITE

Les agents de la SUGE sont des cheminots à part entière. Chaque jour, ils assurent des missions indispensables à la sécurité des voyageurs, des cheminot.es et du système ferroviaire. Nos responsabilités, nos qualifications et les contraintes de nos métiers doivent être reconnues à leur juste valeur. SUD-Rail revendique des avancées concrètes pour améliorer nos droits et nos conditions de travail.

En votant SUD-Rail du 19 au 26 Novembre, vous vous laissez la possibilité d'envoyer un message fort pour les agents de la SUGE et de montrer que nous aussi, nous sommes des cheminot.es comme les autres !



Faisons le bilan, est-ce que les droits des agents de la SUGE ont avancés sur cette mandature ... sans SUD-Rail ?

Nous faisons le constat que NON ! Alors Si vous voulez faire avancer de vraies revendications concrètes pour une vraie reconnaissance et un vrai avenir pour tous les métiers de la SUGE... Le vote qu'il faut, c'est SUD-Rail !



IPA ET ICPA : DES INDEMNITÉS À REVALORISER ET À PRÉSERVER !

L'indemnité de port d'arme (IPA) et l'indemnité complémentaire de port d'arme (ICPA) sont liées aux fonctions et aux responsabilités des agents de la SUGE, à l'image d'autres métiers, SUD-Rail revendique :

- **Le maintien intégral de l'IPA et de l'ICPA pour les agents à temps partiel, sans proratisation liée à leur quotité de travail.**
- **Leur intégration dans les éléments de rémunération liquidable pour la retraite.**
- **Le maintien intégral du montant de l'IPA et de l'ICPA en cas d'inaptitude physique après dix années de service.**

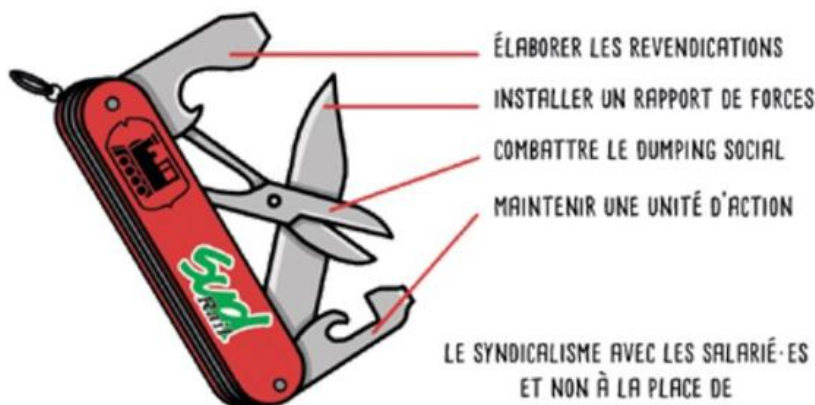
MODIFICATIONS DE COMMANDE : RESPECTER LA VIE PERSONNELLE !

Les modifications d'horaires, notamment lorsqu'elles sont tardives ou répétées, désorganisent la vie familiale et compliquent la gestion des obligations personnelles. La continuité du service ne peut pas reposer sur la disponibilité permanente des cheminot.es de la SUGE.

Pour cela, SUD-Rail revendique :

- **La création d'une indemnité de modification de commande spécifique SUGE.**
- **Un maximum de deux changements d'horaires par GPT (grande période de travail).**
- **Le respect des horaires programmés et une meilleure anticipation des besoins de service.**

Les agents ont une vie en dehors du travail. La Direction doit la respecter !



DES REVENDICATIONS CONCRETES DE PROGRES SOCIAL QUI SONT FAITES DIRECTEMENT PAR LES AGENTS !

Voilà ce que propose SUD-Rail, porter vos revendications de terrain, pas celles d'un obscur bureau parisien ou celles qui pourraient paraître « acceptables » par la direction !

Ensemble, on peut le faire !

REPAS ET DÉCOUCHÉS : LE RETOUR DES ALLOCATIONS COMME TOUS LES AUTRES CHEMINOTS ! SANS FACTURE !

Les missions opérationnelles imposent parfois des déplacements, des repas hors domicile et des découchés, pour tous les autres cheminot.es de l'exécution et de la maîtrise, il est appliqué des allocations forfaitaires, sur les découchés et même s'ils emmènent leurs repas ... La direction impose le même traitement aux agents de la SUGE qu'à l'encadrement ! C'est une véritable discrimination par rapport aux autres cheminot.es de la production !

SUD-Rail revendique :

le rétablissement des allocations repas et découché sans obligation de présenter une facture, en exigeant le respect des textes réglementaires, notamment concernant les allocations de déplacements et diverses indemnités que la direction a supprimées !

Nous sommes des cheminot.es de terrain comme les autres ! Nous voulons les mêmes droits !

Les agents ne doivent pas avoir à avancer leurs frais personnels ni à subir des démarches administratives supplémentaires pour des dépenses liées à leurs missions. Les déplacements professionnels doivent être pris en charge par l'entreprise avec des règles simples et adaptées au terrain !



PORT D'ARME : PRIVILÉGIER UNE GESTION COLLECTIVE PLUTÔT QU'INDIVIDUELLE ! PROTÉGER LES AGENTS ET LEUR VIE PRIVÉE !

Le port d'arme engage la responsabilité des agents et peut entraîner des conséquences dans leur vie personnelle, sa gestion doit rester un choix non-imposé !

Pour permettre cette évolution, SUD-Rail revendique un port d'arme collectif, intégré à l'organisation du service, sous réserve des conditions d'aptitude et de sécurité requises. L'objectif est de sortir d'un système individuel, au profit d'un dispositif collectif garantissant que chaque agent dispose d'une arme dans le cadre de ses missions.

L'engagement professionnel ne doit pas empiéter sur la vie privée des agents voire créer un risque dans son foyer !

Les agents de la SUGE ne demandent pas des privilèges, mais la reconnaissance de leur métier et des droits à la hauteur de leurs missions ! Pour faire aboutir ces revendications qui viennent du terrain, faites confiance à SUD-Rail pour vous représentez et pour vous faire entendre ! Vous voulez y croire, alors votez SUD-Rail du 19 au 26 Novembre pour vous faire une place face à la direction !

FÉDÉRATION SUD-Rail – 38 RUE DES RENOUILLERES 93200 ST DENIS
 TEL : 01 42 43 35 75 @ : Insugesud@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
 FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail